



S'ENGAGER EN CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

— “ —

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un programme financé par la Commission Européenne et vous permet de partir en volontariat en France ou dans un pays étranger.

— ” —

QUI PEUT DEVENIR VOLONTAIRE ?

Pour vous engager dans le CES, vous devez avoir **au moins 18 ans et moins de 30 ans**. Vous devez **être citoyen.ne d'un pays membre de l'UE ou résider régulièrement en France**. Il n'y a pas de condition de diplôme ni de niveau en langue étrangère.

COMMENT SE PASSE UNE MISSION CES ?

- Les thématiques des missions CES sont variées : culture, éducation, environnement, santé, sport, enjeux sociaux, migrations... il doit s'agir d'une mission d'intérêt général dans une structure à but non lucratif.
- Une mission dure entre 2 et 12 mois sur une base de 30h/semaine.
- Vous suivrez des cours de langue du pays d'accueil, en ligne ou en présentiel.
- Tout au long de votre mission, vous êtes accompagné.e par un tuteur ou une tutrice au sein de votre structure d'accueil et par la référente CES de la FOL69.

COMMENT CANDIDATER ?

Pour en savoir plus sur le processus de candidature à une mission CES, inscrivez vous à notre **[réunion d'information collective en visio](#)** ou contactez nous et nous répondrons à vos questions.



Retrouvez toutes les offres sur
le site du CES

NOUS CONTACTER :

Laura Grillet

Chargée de mission engagement
jeunesse et coopération
internationale - FOL69
07 71 44 57 21

lgrillet@laligue69.org

<http://www.laligue69.org>



Découvrez les témoignages de
volontaires